



Direction générale de la Santé

Communiqué de presse

Paris, le 23 décembre 2016

## **Face à l'épidémie de grippe précoce, la Direction générale de la santé rappelle les bons gestes pour se protéger et limiter la transmission du virus**

Depuis le démarrage de l'épidémie au début du mois de décembre, la grippe progresse dans toutes les régions de France. Les virus détectés sont essentiellement de type A(H3N2), qui peuvent être particulièrement sévères chez les personnes à risque, en particulier les personnes âgées.

Cette semaine, une augmentation notable des passages aux urgences, particulièrement chez les personnes âgées de 65 ans et plus, a été constatée. Cette catégorie de personne, particulièrement vulnérable, représente 2/3 des hospitalisations pour grippe.

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a immédiatement sensibilisé les établissements de santé afin qu'ils puissent activer, si nécessaire, leur dispositif « hôpital en tension ».

**Dans ce contexte, la Direction générale de la santé appelle à une vigilance toute particulière face à la progression de ce virus. Si la vaccination reste la meilleure protection, il existe des gestes simples qui contribuent à limiter la transmission de la maladie de personne à personne.**

**Dès le début des symptômes grippaux, il est recommandé de :**

- Limiter ses contacts avec d'autres personnes, en particulier à risque<sup>1</sup>, ou porter un masque chirurgical en leur présence.
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydroalcoolique.
- Se couvrir la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir en cas de toux et d'éternuement.
- Utiliser des mouchoirs en papier à usage unique et les jeter.

**Pour l'entourage des personnes grippées, il est recommandé :**

- D'éviter les contacts rapprochés avec la personne grippée et en particulier si l'on est soi-même à risque.
- De se laver régulièrement les mains, notamment après tout contact avec le malade.

---

<sup>1</sup> Personnes à risque : personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les nourrissons.

Enfin, les proches de personnes âgées doivent être vigilants concernant leur état de santé. Il est recommandé de prendre des nouvelles des personnes les plus vulnérables et les plus isolées dans votre entourage.

#### Plus d'informations

- **Ministère des affaires sociales et de la santé**

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/grippe-saisonniere>

- **Santé publique France**

Bulletins épidémiologiques grippe :

<http://invs.santepubliquefrance.fr//Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Grippe/Grippe-generalites/Donnees-de-surveillance>

Brochure : « Limitons les risques d'infection » :

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=912>

#### Contacts presse :

DGS – MICOM : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr) / 01.40.56.84.00